



## Réponse aux questions fréquentes

### Avery et l'environnement

#### ÉCO – Questions sur le FSC

Q : Qu'est-ce que le FSC ?

R : Le Forest Stewardship Council est une ONG indépendante dont l'objectif est de promouvoir la gestion durable des forêts de la planète. Il propose une standardisation, l'assurance de la marque ainsi que des services d'accréditation aux sociétés et organisations qui sont intéressées par l'aménagement forestier durable. Le label FSC indique aux consommateurs que les produits sont issus de forêts gérées de façon à respecter les besoins socio-économiques et écologiques des générations présentes et futures. Pour plus d'informations : [www.fsc.org](http://www.fsc.org)

Q : Quels sont les produits Avery certifiés FSC ?

R : Notre gamme de produits FSC comprend :

- les étiquettes adresse et colis laser
- les étiquettes CD/DVD laser mates
- les étiquettes enlevables
- les mini-étiquettes laser blanches
- les intercalaires carte

Q : Quelle est la différence entre le FSC et le PEFC ?

R : Les deux certifications concernent la durabilité des produits forestiers au moyen d'une gestion rigoureuse des forêts et de la surveillance de la chaîne de production. Elles ont été élaborées indépendamment l'une de l'autre. Les normes FSC sont en général considérées comme étant plus strictes mais les deux organismes sont très respectés.

La différence principale entre le FSC et le PEFC réside dans les zones en jachère : le FSC requiert qu'au moins 5 % de la zone certifiée soient retirée de la production alors que le PEFC n'exige que la préservation des habitats précieux existant dans la forêt.



Si vous avez besoin d'aide, veuillez appeler notre  
**Service consommateur au numéro Vert 0800 36 54 09**

Avery et les codes Avery sont des marques de Avery Dennison Corporation. Tous les autres noms de marque sont des marques de leur société respective.